



SAVONNIERES-DEVANT-BAR DEVIENT MAIRIE VIGILANTE

Devenir voisin vigilant, c'est aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage

La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les administrés(es) de la commune afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière **simple et gratuite**.

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif Voisins Vigilants® rétablit confiance et sérénité au sein de nos cités.

Qu'est-ce-que « Voisins Vigilants » ?

La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier ou d'une commune, afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Comment s'inscrire ?

Vous avez internet : Votre inscription sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rallier la communauté de Voisins Vigilants qui va se créer sur Savonnières-devant-Bar.

Ainsi, vous pourrez, publier des annonces (*Signaler la disparition d'un animal domestique, faire part d'une possibilité de covoiturage, etc.*), faire connaissance avec vos voisins, ou encore, **envoyer des alertes que la mairie et les Voisins Vigilants recevront sous forme de SMS.**

Vous allez créer un cadre de vie agréable ou le **partage, l'entraide et la solidarité** seront les valeurs essentielles de votre communauté.

Vous n'avez pas internet : Vous pouvez devenir Voisins Vigilants en téléphonant au 06.47.49.26.26
Dans ce cas, ce sont les équipes de Voisins Vigilants qui procéderont à votre inscription.

Mes données personnelles sont-elles préservées ?

Oui

Lors de votre inscription sur le site www.voisinsvigilants.org, il vous suffira de cocher sur l'onglet « **Masquer le téléphone portable** ». Dès ce moment, n'apparaîtra que votre seule identité sur les SMS transmis aux autres voisins vigilants.

En liaison avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Meuse, une réunion d'information sera organisée, durant la première quinzaine de juin.

N'attendez pas ce moment pour vous inscrire.